

p.B.15.50. - DD/STA

Berne, le 30 octobre 1989

U R G E N TNote à Monsieur le Secrétaire d'Etat Klaus JACOBI

Visites d'Etat /  
Visites officielles

*Original direkt weitergeleitet*I Visites d'Etat

- 1) Les sondages effectués pour la visite d'Etat 1989 ont été totalement négatifs avec l'Espagne et partiellement avec les Pays-Bas (ce dernier pays nous a relancés pour 1990/91). Pour 1990 les résultats ont été négatifs avec l'Italie. Ils sont partiellement négatifs avec les Etats-Unis (possibilité comme visite officielle de 1-2 jours en 1990 ou 91). Ils sont provisoires avec le Mexique (des sondages sont encore en cours pour 1990).

Pour 1991 les résultats restent ouverts avec l'Italie malgré deux sondages négatifs.

- 2) Au risque de perdre notre crédibilité et d'être discourtois à l'égard des chefs d'Etat consultés (en particulier la Reine des Pays-Bas), ces développements montrent qu'il n'est plus permis de sonder d'autres Etats pour réaliser à tout prix chaque année une visite d'Etat de trois jours. De telles visites permettent de cultiver l'amitié et de faire rayonner un "goodwill" de part et d'autre. Cela vaut spécialement pour les Etats voisins de la Suisse et les pays ayant de longues traditions ou des affinités particulières avec le nôtre.

Dans ce contexte il est heureux de constater la justesse de la philosophie du Protocole consistant à faire rencontrer à nos hôtes les réalités suisses hors des chemins battus des grands centres urbains, économiques ou financiers. Les points touchés lors de la récente visite d'Etat

des Souverains belges ont reçu des échos favorables tant dans l'opinion publique belge que suisse.

Or cela ne vaut pas nécessairement à l'endroit du Tiers-Monde. La majorité des chefs d'Etat de ces régions n'ont guère de choix que de rechercher à l'étranger des solutions à leurs problèmes intérieurs (endettement, développement). A leurs yeux la Communauté européenne et ses pays membres, de même que les Etats-Unis, le Japon, le Canada et d'autres pays industrialisés sont dans ce sens des partenaires plus attrayants que la Suisse. Si nous croyons dès lors flatter l'un ou l'autre pays par une visite d'Etat classique, nous devons être prêts en même temps à offrir quelque chose de concret: aides économiques, investissements etc. (p. ex. pour les pays d'Amérique latine ou d'Afrique) ou, cas échéant, des prises de positions politiques (pour certains pays du Proche-Orient). En Amérique latine on mesure souvent la réussite d'une visite au nombre d'accords signés à cette occasion entre les deux pays.

## II Visites officielles de Présidents de gouvernement

- 1) Durant la période juillet 1988 à ce jour nous avons reçu de fructueuses visites officielles en Suisse: le Président du gouvernement espagnol, Felipe GONZALEZ, le Chancelier fédéral Helmut KOHL et le Premier Ministre de Suède, Ingvar CARLSSON.
- 2) Nous avons eu également, en visite officielle de travail, les Présidents du gouvernement portugais, Anibal CAVACO SILVA (dans le cadre du Symposium de Davos) et de la Guinée-Bissau, Joao Bernardo VIEIRA et dernièrement la Présidente d'Islande, Mme Vigdis FINNBOGADOTTIR.
- 3) Pour 1990 nous n'avons pas encore obtenu de réactions positives aux propositions de visite adressées au Premier Ministre français Michel Rocard, au Président des

Etats- Unis George Bush et au Premier Ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher. L'Italie vient de confirmer la visite du Président du Conseil des Ministres Giulio Andreotti. Officieusement est confirmée une visite officielle de travail à Berne du Président Carlos Salinas de Gortari du Mexique (dans le cadre du Symposium de Davos). Cela bien entendu si le Président mexicain ne vient pas en visite d'Etat la même année prochaine. Dans le contexte de Davos le Conseil fédéral a décidé d'inviter pour une visite de travail à Berne également le Premier Ministre d'UdRSS Nikolai Ryzhkov, au début février.

### III Réciprocité des visites

- 1) Si c'est une bonne chose de beaucoup recevoir chez nous, il faut que les autres Etats sachent toutefois qu'ils peuvent un jour ou l'autre également inviter la Suisse chez eux.
- 2) Notre système collégial de gouvernement ne permet pas au Conseil fédéral d'offrir la réciprocité dans le domaine des visites d'Etat. Formellement cela signifierait qu'il devrait être invité in corpore à l'étranger. C'est là un obstacle constitutionnel infranchissable. Les Etats-Unis s'y sont référés pour décliner l'invitation du Président Bush pour une visite d'Etat.
- 3) Reflets de cet état de choses: un manque d'identité protocolaire de notre pays aux plans intérieur et international qui pourrait être interprété comme un aveu d'unilatéralité ou d'incapacité de nous doter de moyens modernes d'expression politique et diplomatique.

Face à la mobilité de la diplomatie de visite et aux rencontres personnelles toujours plus fréquentes entre chefs d'Etat et membres de gouvernement, le Conseil fédéral devra tôt ou tard envisager une forme d'être invité en visite officielle gouvernementale par un Etat tiers (p. ex. Président de la Confédération et Chef du

DFAE en représentation du Conseil fédéral). S'étant doté d'un avion de plus grande taille il a en tout cas les moyens de transports.

#### IV Rôle du Protocole

- 1) Contrairement aux Protocoles de la majorité des Etats du monde, notre Service a un statut hybride au sein de l'administration et ne joue aucun rôle conceptuel dans les déplacements officiels des membres du Gouvernement à l'extérieur ni dans l'élaboration d'une politique cohérente de visites d'hôtes étrangers en Suisse.
- 2) Essentiellement au Service du Président de la Confédération, selon les accents et les vœux propres à chaque Conseiller fédéral durant sa présidence, notre Protocole n'a aucune de ses tâches établie dans une ordonnance. D'où son manque d'autorité et de crédibilité face au Corps diplomatique accrédité à Berne et à l'opinion publique, alors que toute l'administration et aussi de plus en plus les cantons et les communes font appel à ses services.

#### V Propositions

Je voudrais proposer de réunir dès que possible sous votre présidence MM. Schaller, J. Staehelin, A. Rüegg, G. Ducrey et le soussigné pour faire le point de la situation et examiner les objets suivants:

- 1) Elaboration d'une philosophie et définition des critères permettant à la Direction politique de planifier pour une année au moins les visites de chefs d'Etat, les visites officielles de Présidents de gouvernement et les visites de Ministres des affaires étrangères que le Conseil fédéral (et non seulement l'un ou l'autre de ses membres) désire recevoir en Suisse.

Remarque

Le Secrétariat politique d'entente avec les Divisions politiques I et II et le Protocole aurait la compétence majeure dans ce domaine.

- 2) Examen du nouveau projet de Règlement protocolaire portant sur les visites officielles (copie chap. XI en annexe).

Remarques

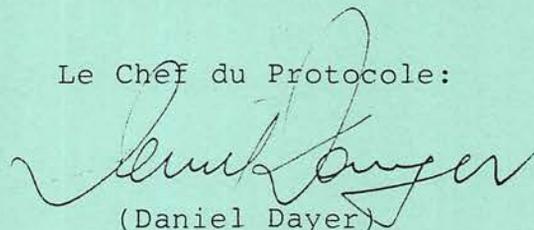
- Les visites d'Etat devraient être en principe réservées à des pays européens ou à des Etats d'autres continents avec lesquels la Suisse désire relever certaines priorités dans la défense de ses intérêts généraux.
  - Il conviendrait de réserver au Conseil fédéral la possibilité de fixer la durée des visites d'Etat (2 ou 3 jours selon le pays). Nous aurions alors comme règle une visite de 2 jours (modèle Alfonsin et Roi de Jordanie de 1987) et selon les circonstances et les Etats (p.ex. Pays-Bas, Liechtenstein, Autriche etc.) une visite de 3 jours.
  - Le Règlement protocolaire de 1958 n'est plus du tout actuel. Il est urgent de faire approuver par le Conseil fédéral un nouveau texte (j'en ai soumis le projet le 8 février de cette année au Chef du Département).
- 3) Renforcement du rôle prospectif des missions diplomatiques suisses à l'étranger

Il s'agit d'instruire nos Représentations sur les exigences de la diplomatie de visite moderne afin qu'elles préparent le terrain, procèdent aux sondages et fassent aboutir les invitations pour les visites de chefs d'Etat ou de gouvernement en Suisse.

J'adresse copie de cette note à mes collègues précités et me tiens à votre disposition pour une réunion sous votre direction, dans les meilleurs délais possibles.

Avec mes sentiments dévoués

Le Chef du Protocole:



(Daniel Dayer)

Copie à:

- Monsieur le Conseiller fédéral René FELBER (pour son information)
- Monsieur le Secrétaire général R. SCHALLER
- Monsieur l'Ambassadeur J. Staehelin
- Monsieur l'Ambassadeur A. Rüegg
- Monsieur l'Ambassadeur G. Ducrey

**Kopie(n) direkt weitergeleitet**